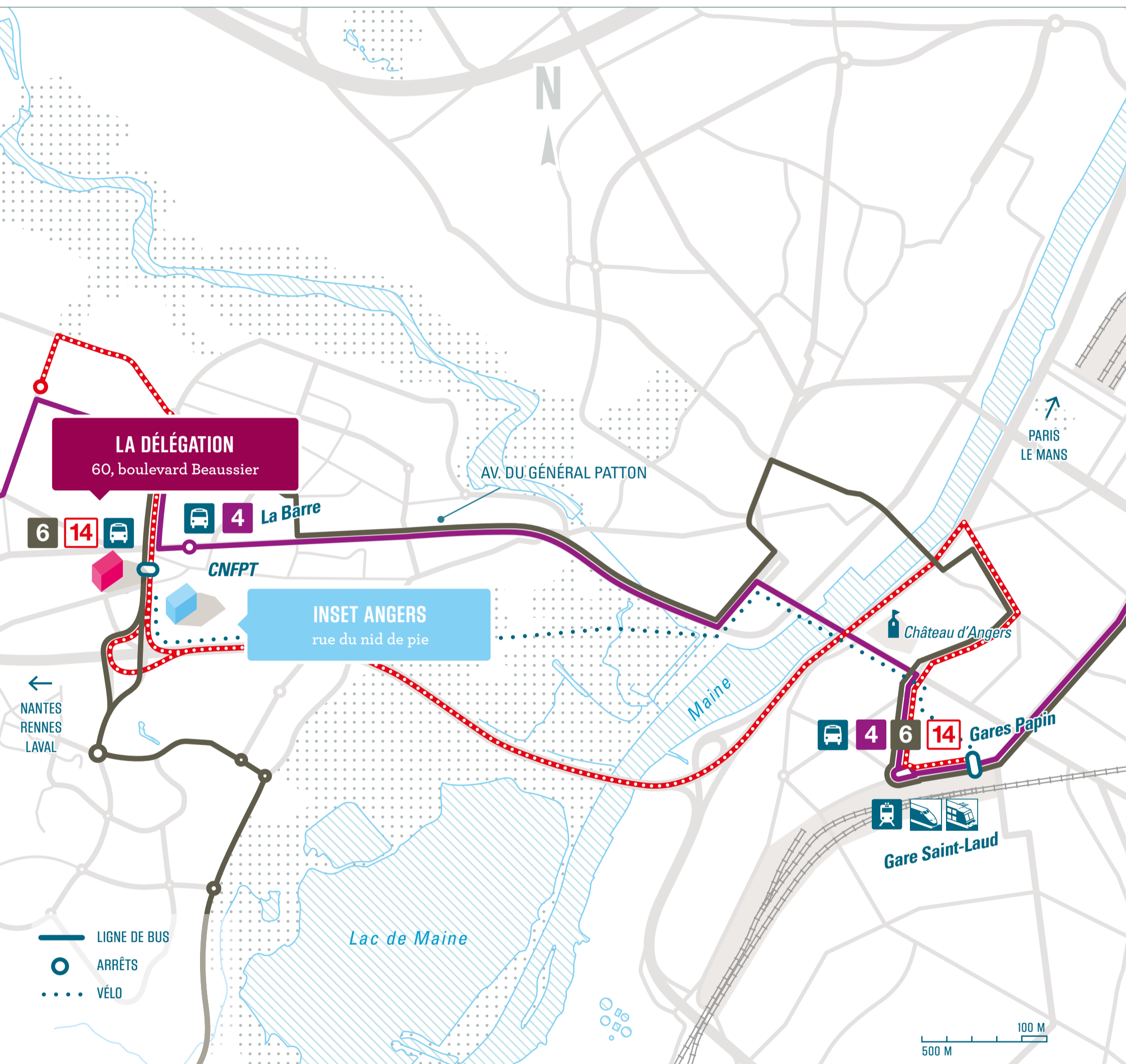


CNFPT - DÉLÉGATION PAYS DE LA LOIRE ET INSET ANGERS



Délégation : 60, boulevard Beaussier
Tél. : 02 41 77 37 37
Coordonnées GPS : 47.47229, 0.600294

INSET : rue du nid de pie
Tél. : 02 41 22 41 22
Coordonnées GPS : 47.47219, 0.598593

49000 ANGERS
Site Internet : www.cnfpt.fr





EN TRAIN :

Le point de départ de tous les déplacements en Pays de la Loire.

+ <http://www.destineo.fr>



EN BUS :

Consulter les lignes de bus sur le site :

+ <http://bustram.irigo.fr>

Lignes de bus depuis la gare SNCF

L'arrêt de bus se situe face à la sortie principale de la gare SNCF, sur la gauche du rond-point (fontaine), au niveau de l'Hôtel de France.

Ligne n°4, direction *Beaucouzé*.

Arrêt « *Gares Papin* », descendre à « *La Barre* ». Temps de trajet estimé à 15 minutes.

Ligne n°14, direction *Belle Beille* - **de septembre à mars hors vacances scolaires**.

Arrêt « *Gares Papin* », descendre à « *CNFPT* ». Temps de trajet estimé à 15 minutes.

Ligne n°6, direction *Bouchemaine - Val de Maine*.

Arrêt « *Gares Papin* », descendre à « *CNFPT* ». Temps de trajet estimé à 30 minutes.

L'INSET ou la délégation Pays de la Loire sont à 3 minutes à pied de l'arrêt *La Barre* ou *CNFPT*.



EN VÉLO

Temps de trajet estimé à 30 minutes depuis la gare SNCF. Des garages à vélos sont disponibles dans chaque structure.



EN COVOITURAGE

Lorsque vous êtes sur l'autoroute A11 Nantes-Paris, suivre « *Angers Centre* », sortir à « *Belle Beille Angers technopole université* ». L'INSET se trouve au 1^{er} feu sur votre droite, la délégation Pays de la Loire du CNFPT et le parking au 1^{er} feu à gauche.

Par l'autoroute A11 Paris-Nantes, sortir à « *Angers Centre* », passer par les voies sur berges puis sortir à « *Angers technopole, université* ».

L'INSET se trouve au 1^{er} feu sur votre droite, la délégation Pays de la Loire du CNFPT et le parking au 1^{er} feu à gauche.

150 places à disposition des stagiaires.

+ Pour plus d'informations : www.cnfpt.fr / rubrique nous connaître / Le CNFPT et vous / Nos coordonnées.



le CNFPT facilite l'accueil des agents en situation de handicap permanent ou temporaire lors des sessions de formation et met en œuvre si nécessaire des mesures de compensation des handicaps à travers des aides techniques. Afin de préparer au mieux votre accueil, contactez votre service formation ou le conseiller formation responsable du stage.